

NATIONS
UNIES

MICT-12-29-A
12-12-2014
(2 - 1/3445bis)

2/3445bis
ZS



Mécanisme
pour les Tribunaux pénaux internationaux

Affaire n° : MICT-12-29-A

Date : 3 décembre 2014

Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE D'APPEL

Devant : M. le Juge Theodor Meron, Président
M. le Juge Bakone Justice Moloto
M. le Juge Christoph Flügge
M. le Juge Burton Hall
M. le Juge Liu Daqun

Assistée de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 3 décembre 2014

AUGUSTIN NGIRABATWARE

c.

LE PROCUREUR

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE FIXANT LA DATE DU PRONONCÉ DU
JUGEMENT**

Les Conseils d'Augustin Ngirabatware

M^{me} Mylène Dimitri
M. Guénaël Mettraux

Le Bureau du Procureur

M. Hassan Bubacar Jallow
M. James J. Arguin
M^{me} Inneke Onsea

Received by the Registry
Mechanism for International Criminal Tribunals
12/12/2014 16:56

LA CHAMBRE D'APPEL du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux (le « Mécanisme »),

VU le jugement prononcé par la Chambre de première instance II du Tribunal pénal international pour le Rwanda le 20 décembre 2012 et rendu par écrit le 21 février 2013 (le « Jugement »)¹,

VU l'appel interjeté par Augustin Ngirabatware contre le Jugement²,

ATTENDU que le procès en appel s'est tenu le 30 juin 2014³,

EN APPLICATION de l'article 144 D) du Règlement de procédure et de preuve du Mécanisme,

ORDONNE qu'une audience se tienne à Arusha, Tanzanie, le jeudi 18 décembre 2014 à 11 heures, au cours de laquelle l'arrêt sera prononcé en audience publique.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 3 décembre 2014
La Haye (Pays-Bas)

Le Président de la Chambre d'appel

/signé/

Theodor Meron

[Sceau du Mécanisme]



¹ *Le Procureur c. Augustin Ngirabatware*, affaire n° ICTR-99-54-T, compte rendu d'audience en anglais (« CR »), p. 1 à 15, 20 décembre 2012 ; *Le Procureur c. Augustin Ngirabatware*, affaire n° ICTR-99-54-T, Jugement portant condamnation, 21 février 2013.

² *Augustin Ngirabatware's Notice of Appeal*, 9 avril 2013 ; *Dr. Ngirabatware's Appeal Brief*, confidentiel, 18 juin 2013 (la version publique expurgée a été déposée le 1^{er} août 2013).

³ Ordonnance fixant la date du procès en appel, 16 juin 2014 ; CR, 30 juin 2014, p. 1 à 51.